



Nouveau courrier crise sanitaire

publié le 15/12/2020

Mesdames, Messieurs les parents d'élèves

Courrier d'information concernant l'auto-confinement
des 17 et 18 décembre 2020

Madame, Monsieur,

Comme évoqué dans la note du conseil scientifique publiée le 14 décembre et pour faire suite au message de Madame la Rectrice dont vous trouverez un extrait ci-dessous, je tiens à porter à votre connaissance les informations importantes suivantes.

« Certains parents pourraient souhaiter garder leur enfant à la maison une semaine avant le 24 décembre, de manière à limiter au maximum les interactions sociales avant les fêtes. Compte tenu de la possibilité laissée aux familles de se regrouper à l'occasion des fêtes de Noël, une telle disposition pourra être tolérée aux seules fins d'isolement des enfants. Ainsi, les absences des enfants souhaitées par les parents privilégiant un auto – confinement les 17 et 18 décembre ne devront pas être sanctionnées. Ces absences seront signalées en amont à l'école ou à l'établissement ».

Dans un souci d'organisation générale de cette fin de semaine et notamment pour jeudi, jour du traditionnel repas de Noël je vous demanderais de **me faire connaître rapidement (par écrit) votre décision mais uniquement si vous comptez utiliser cette procédure (pour les deux jours) mise en place en vue de maîtriser la situation sanitaire**

L'établissement n'étant pas fermé, il n'y aura pas de remise d'ordre pour les repas.

Merci de votre compréhension.

En espérant que ce courrier retiendra toute votre attention, je vous prie de croire Madame, Monsieur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Olivier Zanin

Principal du collège René Caillié

